

## Les références bibliographiques

La manière de citer une référence dépend de plusieurs facteurs :

1. la nature de l'ouvrage : édition d'un auteur ancien, commentaire, monographie individuelle ou collective, thèse, article, référence Internet etc.
2. le type de travail dans lequel s'insèrent les références : proséminaire, séminaire, mémoire ou thèse etc.
3. la place de la citation : dans le texte, dans les notes de bas de page ou dans la bibliographie générale
4. les traditions nationales, celles des maisons d'édition ou des disciplines de recherche -les coutumes francophones diffèrent des allemandes, italophones ou anglo-saxonnes etc.-

**Quelle que soit la manière de citer choisie, il convient de s'y référer exhaustivement au sein d'un même travail et d'éviter d'adopter plusieurs systèmes différents.**

Le système retenu ci-dessous propose une des manières les plus courantes de références dans les éditions en langue française. Toutes les remarques en lien avec la bibliographie générale se trouvent au point 3. Les points 1 et 2 sont relatifs à la manière de citer en cas d'absence d'une bibliographie générale, que ce soit dans les notes de bas de page ou de chapitre, voire dans le corps même du texte.

### Principes de base

- **Nom de l'auteur**, précédé du prénom, en général abrégé.
- **Titre de l'ouvrage** en italique, en minuscules. Les éditions allemandes reproduisent généralement les caractères normaux et non pas italiques.
- **Lieu d'édition et date** : les éditions anglo-saxonnes -et parfois françaises aussi- font également suivre le lieu d'édition du nom de la maison d'édition.
- Entre chaque élément de la référence on peut utiliser une virgule ou un point. Nous avons retenu la virgule.

## 1. Monographies

### 1.1 Monographie avec un auteur

J. de Romilly, *La grandeur de l'homme au siècle de Périclès*, Paris, 2010.

### 1.2 Monographies avec plusieurs auteurs

R. Syme, *Roman Papers*, ed. par E. Badian, Oxford, 1979.

J.-F. Maillard, J. Kecskeméti, C. Magnien, M. Portalier, *La France des Humanistes. Hellénistes*, Brepols, 1999.

**Ou**

J.-F. Maillard et al., *La France des Humanistes. Hellénistes*, Brepols, 1999.

Nom de l'éditeur principal ou de celui cité en premier, suivi de la mention latine "*et al.*" pour "*et alii*" c'est-à-dire "et les autres".

## 2. Articles

Pour résoudre les abréviations des titres de revues, on se référera à la **Liste des périodiques dépouillés**, en tête de chaque volume de *L'Année philologique* ou à la version en ligne sur le site de la BCU, à la rubrique des ressources électroniques, bases de

données, exclusivement depuis un PC de la BCU ou de l'Université (ou avec VPN) à l'adresse directe suivante:

<http://www.annee-philologique.com/aph/> : recherche avancée à la rubrique "périodiques".

J. Marouzeau, J. Ernst, *L'Année philologique. Bibliographie critique et analytiques de l'antiquité gréco romaine*, Paris tome 1 (1928) > **Sigle Aph**

### 2.1 Article dans une revue

Les différentes façons de citer sont répertoriées ci-dessous en fonction du critère de fréquence.

P. Gauthier, Nouvelles inscriptions de Claros : décrets d'Aigai et de Mylasa pour des juges colophonien, *REG* 112 (1999), 1-36.

P. Gauthier, *Nouvelles inscriptions de Claros : décrets d'Aigai et de Mylasa pour des juges colophonien*, *REG* 112 (1999), 1-36.

P. Gauthier, "Nouvelles inscriptions de Claros : décrets d'Aigai et de Mylasa pour des juges colophonien", in *REG* 112 (1999), 1-36.

#### Remarques

La tendance actuelle est de supprimer la mention "in" ou, plus rare, "dans", avant le nom de la revue, ainsi que "p." ou "pp." précédant le nombre de pages. On peut en tout temps développer également le nom de la revue soit, dans le cas de *REG*, *Rev. Et. Gr.* ou *Revue des Etudes Grecques*.

### 2.2 Article dans un ouvrage collectif : mélanges

J. Pouilloux, Grecs et Thraces à Thasos et dans la Pérée, *Mélanges Pierre Lévêque 2, Anthropologie et société*, Paris, 1989, 367-373.

J. Pouilloux, *Grecs et Thraces à Thasos et dans la Pérée, Mélanges Pierre Lévêque 2, Anthropologie et société*, Paris, 1989, 367-373.

J. Pouilloux, "Grecs et Thraces à Thasos et dans la Pérée", in *Mélanges Pierre Lévêque 2, Anthropologie et société*, Paris, 1989, 367-373.

**Les remarques restent les mêmes que celles mentionnées ci-dessus.**

### 2.3 Article dans ouvrage collectif : études diverses

Fr. Lasserre, Un nouveau poème d'Archiloque (Poxy.2310 fr.1), Fr. Lasserre, *Nouveaux chapitres de littérature grecque* (1947.1986), Genève, 1989, 29-41.

Fr. Lasserre, *Un nouveau poème d'Archiloque (Poxy.2310 fr.1)*, Fr. Lasserre, *Nouveaux chapitres de littérature grecque* (1947.1986), Genève, 1989, 29-41.

Fr. Lasserre, "Un nouveau poème d'Archiloque (Poxy.2310 fr.1)", in Fr. Lasserre, *Nouveaux chapitres de littérature grecque* (1947.1986), Genève, 1989, 29-41.

François Lasserre est dans ce cas précis l'auteur de l'article et l'auteur du volume dans son intégralité.

### 3. Bibliographie générale et notes

#### 3.1 Bibliographie générale

##### Principes de base

- **Nom de l'auteur** en majuscules, suivi du prénom, en général abrégé. Les éditions anglaises et allemandes et de plus en plus de françaises reproduisent en général le nom de l'auteur en minuscules. Ces remarques valent également pour les articles (cf. §2).
- **Titre de l'ouvrage** en italique, en minuscules. Les éditions allemandes reproduisent généralement les caractères normaux et non pas italiques.
- **Lieu d'édition et date**: les éditions anglo-saxonnes -et parfois françaises aussi- font également suivre le lieu d'édition du nom de la maison d'édition.
- Une deuxième édition ou une édition ultérieure est en général exprimée ainsi : **1999<sup>2</sup>**. On peut toutefois également le noter **1999, 2<sup>ème</sup> éd.**

On peut établir une liste d'abréviations des revues et des auteurs cités (en majuscules ou en minuscules avec les mêmes remarques qu'au §1) auxquels on se réfère dans le texte.

POUCET, J., HANNICK, J.-M., *Aux sources de l'Antiquité gréco-romaine. Guide bibliographique*, Louvain-la-Neuve, 1993<sup>3</sup>.

ou

POUCET = POUCKET, J., HANNICK, J.-M., *Aux sources de l'Antiquité gréco-romaine. Guide bibliographique*, Louvain-la-Neuve, 1993<sup>3</sup>.

Si un même auteur est cité pour plusieurs titres différents, on fera suivre son nom le plus souvent par l'année d'édition de l'ouvrage en question. L'année ne sera pas alors répétée en fin de référence. Si un auteur a publié plusieurs livres ou articles la même année on les distingue par des lettres 1993 a ; 1993 b etc. :

POUCET 1993<sup>3</sup> = POUCKET, J., HANNICK, J.-M., *Aux sources de l'Antiquité gréco-romaine. Guide bibliographique*, Louvain-la-Neuve.

#### 3.2 Notes

Si l'on adopte le système de la bibliographie générale comme mentionné en 3.1, on ne cite plus que l'abréviation adoptée : POUCKET ou POUCKET 1993<sup>3</sup>.

S'il n'y a pas de bibliographie générale et que toutes les références sont citées comme aux points 1 et 2, les abréviations et renvois les plus fréquemment utilisés sont :

- op. cit.** *opus citatum* (locution qui renvoie à un ouvrage déjà cité)
- o. l.** ou **op. laud.** *opus laudatum* (locution qui renvoie à un ouvrage déjà non seulement cité mais loué)
- ibid.** *ibidem* (au même endroit) évite la répétition lorsque la même source a été citée dans la référence précédente.

### 4. Les références aux documents électroniques

Les remarques préliminaires sur les habitudes de graphies, italiques ou non, la mention du «in» pour un article etc. sont toujours valables pour les références à des documents en ligne. L'adoption d'un système est donc personnelle et **il importe ensuite de s'y référer de manière exhaustive**. Des logiciels de gestion des références bibliographiques trouvés sur

Internet permettent de les gérer, citer et échanger : l'Université de Fribourg supporte *Citavi* et *Endnote*. On peut mentionner également le logiciel libre *Zotero*.

La plupart des pages documentaires consultées à ce sujet reprennent toutes les recommandations suivantes :

### Modèle de base

- **Auteur ou mention** de l'organisme (université, bibliothèque etc.)
- *Titre de la page d'accueil*
- [Type de support] : [CD-Rom] ou [Cédérom], [en ligne], [base de données] etc.
- **Adresse URL du site ou de la ressource** <http://...> (qui remplace généralement l'information relative au lieu d'édition et au nom de l'éditeur)
- ou **liens permanents (permalink)** ou **code DOI** (Digital Object Identifier) qui permettent d'identifier une ressource de manière pérenne
- **Date de consultation** de la ressource Internet
- Pour les références en ligne nous avons adopté le point comme séparateur et non la virgule.
- Des différences se retrouvent, en fonction des habitudes nationales etc. On peut trouver la date de consultation à la fin de la notice bibliographique ou juste avant l'adresse URL etc.

#### 4.1 Site WEB

Université Laval. Bibliothèque. *Site de la Bibliothèque de l'Université Laval*. [En ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.bibl.ulaval.ca/> (Page consultée le 20 juillet 2015).

#### 4.2 Ressource Internet

Université de Laval. Bibliothèque. *Documents d'aide à la rédaction. Citer vos sources*. [En ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.bibl.ulaval.ca/aide-a-la-recherche/documents-d-aide-a-la-redaction/citer-vos-sources> (Page consultée le 20 juillet 2015).

#### 4.3 Ouvrage individuel

C. Destay. *Le jeune Grec; ou la vieille Athènes*. Paris, 1824. *Bibliothèque numérique RERO DOC*. [En ligne]. Disponible à l'adresse : <http://doc.rero.ch/record/349> (Page consultée le 20 juillet 2015).

#### 4.4 Un article dans un périodique électronique

A. J. Graham. The Colonization of Samothrace. *Hesperia: Journal of the American School of Classical Studies at Athens*. [En ligne]. 71 (2002), 231-260. Disponible à l'adresse : <http://www.jstor.org/stable/318202> (Page consultée le 20 juillet 2015).

### 5. Citation des auteurs anciens et ouvrages de référence

Dans le texte, on cite le nom de l'auteur, sous la forme française, en entier. En revanche, dans les notes, l'auteur est cité sous sa forme abrégée, ainsi que son œuvre. Les ouvrages de référence sont respectivement :

#### pour la littérature latine

*Thesaurus Linguae Latinae: index librorum scriptorum inscriptionum ex quibus exempla adferuntur/editis auctoritate et consilio academiaram quinque germanicarum*, Leipzig, 1904 - 1958>

**CDU 807.1(03), TLC 60/IND/SUPPL**

**pour la littérature grecque**

H. G. Liddell, R. Scott, *A Greek-English lexicon*, rev. et augm. par H. S. Jones, (avec suppl inclus), Oxford, 1996<sup>9</sup>.

**CDU 807.5(038), TLC 82C+A**

**Pour les éditions critiques, la lecture et rédaction d'apparat etc.**

J. Irigoien, *Règles et recommandations pour les éditions critiques : série grecque*, Paris, 1972.

**CDU 875.09-0, TLA 3042**

J. André, *Règles et recommandations pour les éditions critiques : série latine*, Paris, 1972.

**CDU 871.09-1, TLA 3033**

Ces deux ouvrages mentionnent également quelques exemples de références bibliographiques.

**... Pour en savoir plus, quelques ouvrages de références intéressants et guides en ligne**

**Pour les éditions françaises**

*Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale*, Paris, 2009<sup>6</sup>.

Bibliothèques de l'INSA de Lyon

<http://referencesbibliographiques.insa-lyon.fr/>

**Pour les éditions allemandes**

G. Schneider, Fr. Nestler, *Handbuch der Bibliographie*, Stuttgart, 1999.

Fr. Nestler, *Einführung in die Bibliographie*, Stuttgart, 2005.